

En vue des inscriptions, nous mettrons en place des sessions d'inscriptions tout au long de l'été. Pour cela, il faudra impérativement venir avec votre dossier entièrement complété et accompagné de toutes les pièces nécessaires pour votre inscription. Tout dossier rendu incomplet sera refusé afin de faciliter la saisie et le traitement des licences afin que votre enfant soit assuré dans la pratique de son sport et de pouvoir participer aux compétitions.

Pour votre DOSSIER D'INSCRIPTION, il est nécessaire de fournir :

Dans le cadre des renouvellements de licence, vous recevrez un mail de Gesthand vous permettant de remplir directement la licence de votre enfant ou la votre. La licence sera validée par un membre du bureau à réception de la fiche de renseignements et du règlement.

Sans cela, la licence ne sera pas validée et ne pourra pas être qualifiée pour le début de la saison.

- La fiche de renseignements USI dûment complétée + autorisation parentale de l'USI pour les mineurs + charte signée
- L'attestation de santé ou un certificat médical qui doit être soit directement sur l'imprimé fédéral ou sur feuillet de votre médecin et celui-ci devra obligatoirement comporter la mention « n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir ».
- Une copie d'une pièce d'identité pour toute nouvelle licence (carte d'identité ou livret de famille).
- Une photo d'identité (La photo peut être prise par smartphone et transmise au mail usihand@gmail.com avec le nom et catégorie).

Information: Pour tout règlement par le PASS région, il faudra munir le numéro de carte ainsi que le mot de passe.

Tarifs des licences 2023-2024

- École de hand : 120 euros
- - 9 mixtes et - 11 mixtes : 130 euros.
- - 13, - 15 filles et garçons : 155 euros.
- - 18 ans et Seniors filles et garçons: 180 euros.
- Loisirs mixtes : 135 euros.
- Mutation : tarif normal + chèque du montant de la mutation

Année de catégorie

| | |
|----------------------------------|---------------------------|
| Ecole de hand : 2018 2017 | - 9 ans : 2016 2015 |
| - 11 ans : 2014 2013 | - 13 ans : 2012 2011 |
| - 15 ans : 2010 2009 | - 18 ans : 2008 2007 2006 |
| - Seniors/loisirs : 2005 et plus | |

Fiche de renseignement 2023/2024

Nom et Prénom du licencié :

Catégorie : Taille vêtement club:

Adresse :

Numéros téléphone du licencié (portable et/ou fixe) :

Adresse Email du licencié ou responsable Légal :

Date de naissance du licencié :

RESPONSABLE LEGAL 1:

Nom et prénom : Date de naissance:

Portable : Adresse Email :

Profession :

RESPONSABLE LEGAL 2:

Nom et prénom :

Portable : Adresse Email :

Profession :

Parent voulant être bénévole lors des matchs de son/ses enfants (rayer la mention inutile) : OUI NON

Parents Accompagnateur de l'équipe (rayer la mention inutile) : OUI NON

AUTORISATION PARENTALE de l'USI pour les mineurs

Je soussigné(e)

en qualité de père, mère, représentant légal (Rayer la mention inutile)

Responsable de (Nom et prénom de l'enfant)



AUTORISE mon enfant mineur à participer aux activités de l'USI Handball.



AUTORISE mon enfant à se déplacer dans le véhicule personnel (ou non) du responsable de l'activité (entraînement, match ou stage), des parents d'autres enfants, des dirigeants de l'USI Handball. (Le transporteur s'oblige à vérifier que son assurance automobile couvre les personnes transportées et l'USI handball ne pourra en aucun cas être considéré comme responsable des dommages matériels ou humains pouvant subvenir lors de ces déplacements.



AUTORISE le responsable de l'activité (entraînement, match ou stage) à prendre, sur avis médical, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris une hospitalisation. A défaut, il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence.



AUTORISE, à titre gracieux, la diffusion de photographies, vidéos, réalisées dans le cadre d'une activité organisée par l'USI Handball (entraînement, match ou stage) où figure mon enfant sur des supports de communication (publication papier, site Internet officiel, page facebook officielle...) de l'USI Handball, ou institutionnels (Fédération Française, ligue régionale, comité départemental).

Fait à le

Signature (précédée la signature des mots « lu et approuvé » manuscrit par le signataire)

Charte et règlement USI handball

Tous les joueurs et joueuses doivent être obligatoirement licencié(e)s* pour pouvoir participer aux entraînements ainsi qu'aux matches.

La licence donne le droit de participer aux entraînements durant la saison sportive correspondante (Seul, l'entraîneur a la responsabilité de la composition de l'équipe.)

Seules les personnes désirant essayer la pratique sont autorisées lors de deux séances d'entraînement consécutives à ne pas avoir de licence. Cependant elles devront être assurées personnellement et ne pourront, en aucun cas, porter plainte contre la section et l'association pour quelques raisons que ce soit.

* Une personne est licenciée si :

- elle est à jour de sa cotisation,
- elle a complété le dossier d'inscription et fourni tous les documents (certificat médical, autorisation parentale, règlement et charte signés, photo d'identité récente, photocopie pièce d'identité ou livret de famille pour les mineurs ...)

Règles de bonne conduite :

Pour leur sécurité et le respect des équipements, tous les pratiquants devront être munis de chaussures de salle adaptées au handball.

La prise en charge des mineur(e)s et la responsabilité de l'association ne sont assurées que pendant les heures d'entraînements à l'intérieur du gymnase.

Les parents ou les tuteurs, avant de laisser leurs enfants devront s'assurer de la présence d'un responsable de la séance. De même à la fin de l'entraînement, les parents ou tuteurs devront reprendre leur enfant à l'intérieur du gymnase limite de responsabilité de l'association.

En signant une licence à l'USI handball, vous vous engagez à accepter ce présent règlement intérieur dans son intégralité.

Les joueurs, l'encadrement, les arbitres et les supporters, sont les ambassadeurs du club et se doivent de véhiculer la meilleure image possible de l'USI Hand Ball

ARTICLE 1

La présence de chacun aux entraînements et matches déterminant la réussite et l'évolution de l'ensemble de l'équipe, tout joueur licencié à l'USI handball s'engage à participer avec assiduité aux entraînements et aux matches. En cas d'impossibilité majeure, le joueur est prié d'en aviser impérativement son entraîneur ou responsable d'équipe par mail ou téléphone.

ARTICLE 2

En cas d'absences répétées, sans justification, ou de départ non justifié d'une séance d'entraînement, le joueur peut se faire exclure du prochain match, voire, en cas de récidive et après avis de l'entraîneur et du Comité Directeur de la section, s'exposer à des sanctions.

ARTICLE 3

Les horaires des entraînements et des matches doivent être strictement respectés.

ARTICLE 4

L'USI handball se doit d'être une association respectueuse de l'esprit sportif. Le respect des entraîneurs, animateurs, dirigeants, joueurs et spectateurs est exigé en toutes circonstances. Il en est de même envers les arbitres et les officiels des tables de marque. Tout manque de respect entraînera l'application de sanctions internes pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

ARTICLE 5

Le comportement pendant les matches doit être irréprochable. Tout avertissement ou exclusion pour protestation, propos déplacés, insultes, menaces, brutalités (ou tentative) envers les arbitres, officiels, délégués, joueurs, entraîneurs, animateurs, dirigeants ou spectateurs entraînera des sanctions internes et, le cas échéant, le remboursement des amendes infligées au club, notamment en cas de fautes techniques répétées.

ARTICLE 6

Toutes dégradations délibérées d'installation (vestiaires, tribunes, ...) et/ou matériels, lors des rencontres à domiciles ou à l'extérieur, entraînera le remboursement des frais de remise en état ou de remplacement et des sanctions internes.

ARTICLE 7

Une rotation sera mise en place au sein de chaque équipe par l'entraîneur pour le nettoyage des maillots (et shorts si fournis) Température 40° à l'envers pour protéger les flocages. La participation au table de match et à l'arbitrage dans le cadre du bon fonctionnement de l'activité du club.

Signature du licencié Signature des parents

Suivi de la mention Lu et approuvé Suivi de la mention Lu et approuvé